



Garde enfant sans jugement

Par ManonG52

Bonjour,
Mon ex compagne m'empêche de voir mon fils ou se permet de venir le chercher à n'importe quelle heure. Quels sont mes droits? Il n'y a pas eu de jugement pour notre fils

Par yapasdequoi

Bonjour
Sans jugement les 2 parents ont les mêmes droits et obligations.
Le mieux serait de saisir le JAF.

Par ManonG52

Merci à vous pour la réponse, je pense prendre un avocat pour la suite

Par yapasdequoi

Excellente initiative.

Par StephaneB

Bonjour

Vous pouvez aussi refuser de lui laisser votre gamin.

Comme yapasdequoi l'a exprimé, sans jugement, chacun fait ce qu'il veut, mais pas toujours dans l'intérêt de l'enfant.